

La protection des enfants sur Internet : la question du sens



Protection, prévention, répression, éducation, l'éternel dilemme sur un équilibre et des complémentarités à trouver à tous les étages des responsabilités.

Dans le cadre de la Mission d'information sur les droits de l'individu dans la révolution numérique, Sophie Jehel, docteure en sciences de l'information et de la communication, agrégée en sciences économiques et sociales, membre du Conseil scientifique du Collectif Interassociatif Enfance, Média, Éducation, a fait une intervention à mon sens très intéressante.

L'intervention aborde de façon pertinente les questions d'éducation, de prévention, de régulation de l'internet. Elle a développé 3 axes :

- 1. La régulation d'Internet doit associer l'ensemble des acteurs concernés afin de mettre en place une corégulation tripartite, Acteurs de l'économie numérique/Pouvoirs publics nationaux et européens/ Associations représentatives des parents et des éducateurs.*
- 2. La Protection de l'enfance doit être intégrée à une démarche éducative large visant l'ensemble des publics.*
- 3. L'Internet ne doit pas conduire à une régression des droits de l'individu ni de ceux de l'enfant.*

Le détail du contenu se trouve sur l'excellent site des CEMEA "[Enfant, écrans, jeunes et médias](#)"

L'article original

: <http://www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias/spip.php?article851>